

209C0267  
FR0010307819-FS0105

13 février 2009

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**LEGRAND**  
(Euronext Paris)

1 - Par courrier du 13 février 2009, la société Morgan Stanley Investment Management Ltd (1) (25, Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4AD, Royaume-Uni) agissant pour le compte de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 février 2009, par suite d'une acquisition d'actions LEGRAND sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société LEGRAND et détenir 13 147 190 actions LEGRAND représentant autant de droits de vote, soit 5,002% du capital et 3,11% des droits de vote de cette société (2).

2 - Par courrier du 13 février 2009, la société Morgan Stanley Investment Management Ltd (1) agissant pour le compte de clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 février 2009, par suite d'une cession d'actions LEGRAND sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société LEGRAND et détenir 13 134 148 actions LEGRAND représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 3,11% des droits de vote de cette société (2).

3 - Par courrier du 13 février 2009, la société Morgan Stanley Investment Management Ltd (1) agissant pour le compte de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 février 2009, par suite d'une acquisition d'actions LEGRAND sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société LEGRAND et détenir 13 265 815 actions LEGRAND représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et 3,14% des droits de vote de cette société (2).

---

(1) Société agissant en qualité d'« investment manager », contrôlée par Morgan Stanley.

(2) Sur la base d'un capital composé de 262 815 128 actions représentant 422 979 222 droits de vote.